

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **77 (1941)**

Heft 11

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : Assurance maladie. — Extraits d'un rapport au Grand Conseil. — A l'honneur. — Musée scolaire. — GENÈVE : U. I. P. G. — MESSIEURS : En marge d'une manifestation : le bon pédagogue. — NEUCHÂTEL : Fonds scolaire. — JURA : Nécrologie : E. Renck.

PARTIE PÉDAGOGIQUE : PIERRE BOVET : Bergson et le problème de l'éducation ; les deux inspirations de la pédagogie. — ED. VITTOZ : Images, métaphores et autres figures de langage. — GEORGES DURAND : Note sur l'attribut. — INFORMATIONS : Service de campagne pour les jeunes. — G. PERRINJAQUET : Récitation. — TEXTES LITTÉRAIRES. — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

ASSURANCE MALADIE

Les collègues qui désirent des renseignements ou des formulaires d'admission aux Secours mutuels sont priés de s'adresser directement au Bureau central des Secours mutuels, rue Pierre Viret, Lausanne.

EXTRAITS D'UN RAPPORT AU GRAND CONSEIL (suite)

Apprendre à l'enfant le travail personnel.

« Nous sommes obligés de reconnaître que beaucoup d'enfants rêvassent sur leurs livres, ne savent pas travailler, bref, perdent leur temps. Et pourquoi ? Parce qu'on ne leur a pas appris à travailler seuls. »

« Nous estimons qu'une des principales tâches du maître, primaire ou secondaire, est d'inculquer à leurs élèves de bonnes méthodes de travail individuel. Le rendement d'un tel effort est assuré d'avance. »

Après-midi de plein air.

« ... Dans notre idée, cet après-midi de plein air, qui aurait comme premier avantage de « sortir » nos enfants des classes ou de la chambre d'études, pourrait être consacré à des conversations libres et amicales entre maîtres et élèves ainsi qu'à des leçons de choses proposées par la nature. Et l'on pourrait également profiter de ces promenades pour faire de la culture physique, sous forme, par exemple, de petites compétitions ou de jeux sportifs. »

Un problème délicat.

« ... Nous abordons un problème délicat, j'allais dire périlleux : celui concernant les maîtres, primaires ou secondaires, qui ne sont pas ou ne sont plus à la hauteur de leur tâche d'éducateur. »

» Il n'est pas besoin d'insister sur le fait, je pense, que ces cas d'incapacité sont heureusement rares chez nous. Nous avons la chance de posséder dans notre canton un corps enseignant primaire et secondaire dont nous pouvons être fiers à juste titre. Le dévouement, la conscience et l'honnêteté de nos maîtres constituent un capital moral, si je puis dire, qui les honore. Il peut arriver aussi qu'au sein du corps enseignant se trouve un élément qui se soit rendu indésirable et qui fait du tort, non seulement à ses élèves, mais aussi, ne l'oublions pas, à ses collègues.

» ... C'est pourquoi nous demandons au Conseil d'Etat d'être très sévère dans l'application des articles de loi qui lui permettent d'intervenir à ce propos. »

Suivent les sept conclusions concernant l'école primaire :

1. Admission à l'Ecole normale d'un nombre accru de candidats.
2. Etablissement d'un programme minimum, dans le sens d'un allègement, pour que l'école puisse s'acquitter mieux de sa tâche essentielle : éducative.
3. Introduction de bonnes méthodes de travail individuel, le maître devant considérer cette tâche comme essentielle.
4. Introduction de travaux manuels dans tous les programmes scolaires.
5. Introduction d'une demi-heure par jour de culture physique obligatoire, cette culture physique devant se donner, si possible, en plein air.
6. Introduction, dans toutes les écoles du canton, d'un après-midi de plein air, consacré au développement intellectuel et physique de la jeunesse.
7. Application sévère des dispositions de l'art. 72 de la loi de 1930 sur l'instruction publique primaire, et de l'art. 112 de la loi de 1908 sur l'instruction publique secondaire.

Le rapporteur : G. Bridel, député.

A ces sept propositions, la discussion en apporta deux nouvelles :

- a) le développement du chant populaire dans nos écoles ;
- b) les réformes proposées se feront sous le signe de l'éducation nationale.

Ces conclusions furent toutes admises à l'unanimité, pour étude immédiate. Nous espérons que le travail consciencieux de la Commission et de M. le rapporteur portera des fruits. Ajoutons, pour ceux qui l'ignorent, que M. Bridel fut directeur des Ecoles de Lausanne pendant plusieurs années ; ses paroles encourageantes à l'égard du corps enseignant en prennent plus de prix. Nous l'en remercions vivement.

A. C.

A L'HONNEUR

Dans plusieurs localités du canton, **Notre Pays**, poème musical, présenté par le Rég. inf. 2, vient de remporter un franc succès. Nous en sommes d'autant plus heureux que la musique est l'œuvre du 1^{er} lt. André Jomini, instituteur à Prilly. Notre collègue dirige chœurs, fanfare et orchestre avec une compétence que la presse vaudoise unanime a soulignée. Nos félicitations.

C. G.

NOUVELLES DU MUSÉE SCOLAIRE CANTONAL

Continuant une tradition récente, nous organiserons, du 24 mars au 5 avril, une exposition de tableaux muraux pour l'enseignement. Cette *exposition de propagande* sera installée au 3^e étage de l'Ecole normale.

Nous aurions voulu, en 1940 comme dans les années précédentes, acheter un grand nombre de tableaux muraux ; mais comme presque tous ces tableaux viennent de l'étranger, nous avons dû nous rabattre sur les *diapositifs*. Nous en avons acquis plus de mille, qui sont venus compléter et rajeunir nos collections consacrées au canton de Vaud, à la Suisse, à la France, au Portugal, à l'Espagne, à l'Italie, à l'Allemagne, à la Hollande et à la Scandinavie.

Quant à notre *exposition scolaire permanente*, elle s'est enrichie d'une balance scolaire modèle (Ingold, éditeur, Herzogenbuchsee) ainsi que de la collection complète des boîtes Cosmos pour l'enseignement actif des sciences, création de notre collègue W. Fröhlich, à Kreuzlingen.

La Société vaudoise de travail manuel et de réforme scolaire vient précisément de mettre à son programme l'enseignement au moyen de ces boîtes.

Disons enfin que le stock de *matériel usagé* déposé à notre salle de lecture et *mis à la disposition des amateurs*, est épuisé.

ALB. C.

GENÈVE

U. I. P. G. — MESSIEURS

EN MARGE D'UNE MANIFESTATION : LE BON PÉDAGOGUE

Il faut le chasser avec des caresses.

Nous vivons des temps héroïques !

Serait-ce parce que nous sommes plongés dans l'horreur ?

Pensées qui se croisent, s'entre-croisent, se heurtent, se choquent, s'entre-choquent, mènent la danse infernale, à la merci des courants contraires, de l'ouragan qui, pas loin de nous, bat son plein, des événements actuels qui exercent leur emprise sur vous, vous enserrant, comme dans un étau. Difficile de se libérer, de se dégager.

Que sera demain ? Nul ne le sait.

A vous se présentent les inévitables : « Pourquoi ».

Les pensées demeurent mais à laquelle s'arrêter, se fixer, à tout jamais ?

Faut-il accorder créance à ce penseur — non des moindres, qui, — références à l'appui — proclamait que nous sommes enfermés, nous autres, pauvres humains, dans un cirque de gladiateurs, sous l'emprise de la loi féroce de la lutte où les animaux s'entre-dévorent et les hommes s'entre-tuent.

Les événements actuels, que dis-je, les événements de toujours semblent lui donner raison, l'homme recourant à la guerre, au meurtre, au carnage, pour assouvir ses passions, la sagesse n'ayant pas encore pénétré en lui pour lui démontrer que la guerre ne résout rien.

Pessimisme qui, quoi que nous fassions, s'empare de nous, sous l'emprise des récits douloureux que nous lisons, chaque jour, qui nous fut reproché comme un acte de faiblesse par un des nôtres, alors que groupés dans une réunion, ayant pris comme thème de nos méditations « le Royaume de Dieu », nous mettions les uns et les autres à nu notre cœur.

Heureux l'homme occupé de l'éternel destin,
Qui, tel un voyageur partant de bon matin,
Se réveille, l'esprit rempli de rêverie
Et, dès l'aube du jour, se met à lire et prie !
Tout dort dans la maison, il est seul : il le croit !
Et cependant, fermant leur bouche de leur doigt,
Derrière lui, tandis que l'extase l'enivre,
Les anges, souriant, se penchent sur son livre !

(Victor Hugo.)

Ainsi est pour qui pressent que la question de bonheur, de vie, est liée à l'éternité.

* * *

Mais le pessimisme, ne faut-il pas le chasser avec des caresses, ainsi que le conseille le sage, comme on chasse, avec des caresses, le cauchemar chez les enfants.

N'en était-il pas ainsi alors que nous pénétrions, le 22 février écoulé, dans la salle où se tenait l'assemblée générale de l'U. I. P. G., assemblée qui devait être suivie d'une petite manifestation dans laquelle notre collègue Rolando, qui prenait sa retraite, allait être mis à l'honneur.

Ambiance ! Salle enfumée, comme il se devait, que celle dans laquelle nous pénétrons. Mais, rêve ou réalité, il nous semblait que les nuages de fumée, eux aussi, avaient pris figure de fête et que, dans leurs volutes, ils dessinaient de joyeuses arabesques, plus la silhouette des fées bienfaisantes qui, au-dessus de nos têtes, dansaient la ronde enchantée, en se donnant la main.

Fées, n'étaient-elles pas là, en la personne des représentantes des sociétés-sœurs, qui donnaient, à la réunion, une impression de grâce, de fraîcheur.

Coin de ciel bleu qui nous est apparu !

Fleurs apparues, le long du chemin, dans leur suave beauté.

Ne fût-ce pas cela notre réunion du 22 février et n'en est-il pas ainsi alors que, dans leurs classes, les instituteurs ont à dépister les éléments mauvais pour en faire ressortir les meilleurs, ont à former les hommes de demain en vue des tâches futures, à orienter les âmes vers les buts qui ne déçoivent point, parce qu'ils relèvent du divin.

CH. MÉGARD.

FONDS SCOLAIRE

Le versement à la réserve technique a diminué de 12 800 fr. Cette diminution a été constante depuis la mise en vigueur de la nouvelle loi sur le Fonds scolaire. Qu'on en juge par le tableau suivant :

Les rentes payées accusent une augmentation de 6300 fr. Le subsidé des communes a baissé de 1000 fr. et les cotisations de 1700 fr. D'autre part, le taux de l'intérêt des capitaux est tombé à 3,55% après avoir atteint les niveaux de 3,81%, 3,88% et 3,61% au cours de la période 1937/1939.

La faible marge entre le taux technique de 3,5% et celui du dernier rendement ne permet pas de compenser des fluctuations de risques aussi importantes que celles de l'exercice écoulé. Malheureusement, cette marge deviendra négative si les coupons de nos titres sont frappés par l'impôt à la source de 5% appliqué depuis le 1^{er} janvier 1941. Des démarches sont en cours pour que des institutions telles que le Fonds scolaire soient exonérées de cette nouvelle charge fiscale. Si elles ne recevaient pas un accueil favorable, graves en seraient les conséquences. Signalons en passant qu'il serait possible de remédier un peu à la crise de l'intérêt par une augmentation des placements hypothécaires, les plus sûrs pour le moment, et d'un rendement supérieur à 3 1/2%. Aussi, recommandons-nous aux assurés, de signaler autour d'eux les services du Fonds dans ce genre d'opérations.

La diminution des cotisations est la conséquence de celle de l'effectif des assurés ; on en compte 434 contre 441 en 1939, soit 2 instituteurs et 5 institutrices en moins.

Le nombre des pensionnaires, par contre, s'est augmenté d'une unité dans chacun des deux groupes.

Ces fluctuations n'ont pas eu d'effet défavorable sur la situation du groupe masculin. Bien au contraire, les pensions pour instituteurs, veuves et orphelins accusent une diminution de 1200 fr. Ce groupe continue une marche prospère. Au cours des quatre exercices du nouveau régime, il est resté, en effet, régulièrement au-dessous de la part de dépenses à laquelle lui donnaient droit les cotisations versées. Les bonis réalisés se sont élevés aux montants indiqués plus bas. Les dépenses dont nous parlons ici ne concernent que les pensions. Abstraction a été faite des remboursements de cotisations et des frais généraux.

1937		Fr. 27 000
1938		» 19 000
1939		» 23 000
1940		» 26 000

Au total 95 000 fr. ; soit en moyenne 23 750 fr. par année. Rappelons que pendant la période 1920/1936, les comptes du groupe masculin ont accusé au total un excédent actif d'environ 800 000 fr. Au dire de l'expert, il était presque viable dans les conditions fixées par la loi de 1920. Placé sur pied d'indépendance, ce groupe aurait pu capitaliser plus d'un million de francs, intérêts compris. Il paraît indéniable que les sacrifices imposés à ce groupe d'assurés par le régime actuel dépassent sensiblement les besoins à couvrir. Les excédents d'actif relevés plus haut permettraient d'envisager soit une augmentation des rentes d'instituteurs et de veuves, soit une diminution de primes si ces bonis ne servaient pas à couvrir les déficits comptables du groupe

féminin, lesquels se sont élevés pour la période 1937/1940 à la somme de 95 000 fr. indiquée plus haut.

En 1940, les pensions d'institutrices accusent un montant de 288 400 fr. contre 280 800 fr. en 1939 ; augmentation : 7600 fr. A cette augmentation, le groupe masculin oppose une diminution de 1200 fr. déjà indiquée.

Le renouvellement des déficits qui affectent le groupe féminin depuis la réorganisation du Fonds aura des répercussions techniques dont l'importance se révélera par le bilan qui sera dressé après la clôture de l'exercice 1941. L'expert dira à ce moment si les bases actuarielles du groupe féminin peuvent subsister.

Notons que le service des pensions de 1937 accuse un accroissement de dépenses de 10 000 fr. qui correspond approximativement au montant des rentes que le Fonds doit payer prématurément aux quatre institutrices de La Chaux-de-Fonds dont nos lecteurs n'ont pas oublié les tribulations. Le rapport d'exercice revient sur cette affaire à seule fin d'en montrer les funestes conséquences pour l'économie du Fonds. Encore une fois, il vaut la peine de redire que plus on retarde le moment de la retraite, mieux se portent les finances de notre institution. Cette recommandation vaut surtout pour le groupe féminin.

Depuis le 1^{er} janvier 1941, la gérance du Fonds a été reprise par le département de l'Instruction publique, mesure fixée par la Loi (art. 11) mais différée pour des raisons d'ordre pratique.

Le Département se réserve la gestion proprement dite, tandis que les opérations financières sont traitées par la Comptabilité de l'Etat.

Nous reviendrons sur la question et sur l'activité de M. Jules Decreuze qui abandonne ses fonctions de secrétaire-caissier.

J.-Ed. M.

JURA

NÉCROLOGIE

† **Ernest Renck.** — Un ancien professeur de l'Ecole normale de Porrentruy vient de s'éteindre à l'âge de 81 ans, Ernest Renck, ancien maître d'allemand, de dessin et de géographie, bien connu des instituteurs de l'ancienne génération, même de ceux des cantons romands, car il fonctionna pendant plus de 30 ans en qualité d'expert, puis de président des Commissions d'experts du recrutement. Homme jovial, foncièrement bon, il aura laissé dans le monde scolaire un souvenir ému. Un de ses anciens élèves, sur la tombe, a évoqué la mémoire du disparu :

« Ernest Renck, enfant de la Neuveville, né en 1859, après avoir fréquenté l'Ecole normale de Porrentruy et obtenu le brevet de maître primaire en 1879, enseigna quelque temps à la montagne du Droit de Sonvilier. Mais, désireux d'accroître ses connaissances, recherchant

un champ d'activité plus étendu, Ernest Renck, courageusement — et il fallait beaucoup de courage, à l'époque, à ceux qu'on nommait des « régents » — continua ses études à l'Université de Berne, puis à Jéna, qu'il aimait tant à évoquer pour nous. Devenu maître secondaire après un stage de 4 ans dans un Institut privé, Ernest Renck, en 1889, était nommé maître régulier à l'Ecole normale de Porrentruy. Et pendant 36 ans, avec régularité et ponctualité, ce brave maître fit tout son devoir. Pour les adolescents turbulents que nous étions, Ernest Renck incarnait la méthode et l'autorité. Nous rêvions d'envolées, de grands discours, de textes philosophiques, nous qui n'avions nulle expérience de la vie. Monsieur Renck, homme de devoir, précis, ordonné, aimant le bel et bon ouvrage, la bonne besogne, comme les artisans du temps jadis, savait toujours doucement, fermement, sans grands heurts, nous ramener à la réalité. Que de leçons de maintien il nous a discrètement données, et de précision et d'ordre. Au cours des années, ceux-là même qu'il enseignait se sont pris à faire comme lui. Récemment encore un maître, à la veille de prendre sa retraite, me disait : « Vous l'avouerez-je ? J'ai conservé de M. Renck l'habitude de jeter un regard d'inspection en entrant dans la classe ; craies, éponges, plumes, livres, tout est classé et ordonné comme le faisait notre ancien maître ».

Si Ernest Renck aimait l'ordre, s'il était ponctuel, sous sa nature d'apparence positive et qui affirmait que « tout ce qui n'est pas juste est faux », il cachait un cœur d'or. Il nous semble entendre ce rire si jeune qui faisait qu'il était un des nôtres ; il nous semble voir ce regard pétillant et malicieux, qui ne pouvait masquer, malgré un sens du devoir exacerbé que n'ont plus les maîtres de notre génération, un regard qui ne pouvait masquer toute la sympathie et l'indulgence qu'il portait à notre turbulente jeunesse.

Patriote, connaissant à fond tout le pays romand, Ernest Renck savait animer ses leçons de géographie par de savoureux détails. Détestant la critique systématique, guidé toujours par un gros bon sens, il a contribué sans grand bruit à former nos personnalités d'éducateurs.

Faisant valoir ses droits à la retraite, Ernest Renck, en 1924, prit congé de l'Ecole normale. Mais chaque année — et je sais que cette joie était partagée — il nous fit l'honneur de revenir à l'Ecole, d'assister aux examens et à la cérémonie des promotions. Ce brave maître entouré de l'affection d'une compagne dévouée, d'une fille, d'un beau-fils, de petits-enfants qui surent le choyer et dont il était fier, ce brave maître a connu une heureuse vieillesse, une longue retraite, récompensé d'une vie probe et toute de régularité. A tous les siens, nous présentons, au nom de l'Ecole et des anciens élèves, nos condoléances les plus vives. Que la terre jurassienne soit légère à ce bon serviteur du pays, à cet ami des jeunes.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

BERGSON ET LE PROBLÈME DE L'ÉDUCATION

LES DEUX INSPIRATIONS DE LA PÉDAGOGIE

En 1917, Frank Grandjean, le poète et le philosophe solitaire qui mit sa fierté, pourtant ombrageuse, à être un disciple de Bergson, — Grandjean présentait à la Société pédagogique genevoise une *Esquisse d'une pédagogie inspirée du bergsonisme*¹. C'était chose hardie : le maître n'avait alors en aucune façon fait connaître ses idées sur l'éducation. Mais Grandjean estimait que notre pratique scolaire : nos programmes et l'esprit de notre enseignement, étaient commandées par une vue rationaliste des choses incompatibles avec la philosophie à laquelle il avait passionnément donné son adhésion.

Si aux premiers ouvrages de Bergson les hommes qui réfléchissent sur l'éducation ne pouvaient emprunter qu'une inspiration générale, en revanche sa grande œuvre, publiée en 1932, *Les deux sources de la morale et de la religion*, contient sur notre sujet des indications plus précises, et d'une étonnante actualité. Puissent tous ceux que travaille, chez nous comme en France, le souci de la génération de demain, lire ces pages et s'en inspirer !

Deux sources et deux fonctions de la religion, deux sources et deux aspects de la morale — de là découlent deux inspirations de la pédagogie.

Le premier chapitre des *Deux sources* suppose constamment, pour le réfuter en le complétant, le positivisme de Durkheim, cette doctrine qui eut en France pendant les premières années du XX^e siècle, une si prodigieuse fortune, proposant, dans les écoles normales, aux instituteurs chargés d'enseigner la morale, une attitude nouvelle, aux antipodes de celle qu'avec Buisson et Pécaut, tout imprégnés de Kant, Jules Ferry leur avait recommandée trente ans auparavant. Il faut nous y arrêter un instant.

Pour Durkheim, la morale n'est pas un système d'impératifs prononcés par la Raison. Quand on la définit ainsi, on rétrécit par trop son domaine d'une part ; on l'étend trop, de l'autre ; on passe à côté de ce qui en est le caractère principal, son aspect social. La morale est, essentiellement, un fait social. Elle n'est pas l'aboutissement des réflexions d'une conscience méditant dans la solitude. Elle est imposée à l'individu par la société. L'idée d'une morale sans « obligation ni sanction » est contradictoire. La société commande ; la société sanctionne les commandements qu'elle a donnés. Fait moral, contrainte sociale sont, pour Durkheim, termes inséparables. C'est dire qu'il faut annexer à la morale les règles du droit, puisque l'Etat les sanctionne par ses codes, et les règles du savoir-vivre (« Donne la bonne main », « Ne

¹ *Bulletin de la Société pédagogique genevoise*. Genève 1917 (31 pages.)

porte pas ton couteau à ta bouche »), voire celles de la grammaire et de l'orthographe, puisque la société se montre si sévère à qui les enfreint. En revanche il y a des actes que l'éthique recommande et que la morale de Durkheim ignore. Ainsi le sacrifice : nul ne songe à punir le naufragé cramponné à une épave, qui ne l'a pas abandonnée à son compagnon d'infortune. Durkheim parlait à ce propos d'esthétique ; cela n'intéresse pas, disait-il, la morale au sens propre. J.-J. Gourd¹ ici disait : religion.

Pour Durkheim, la religion aussi est, éminemment, sociale. Ce qui la caractérise à ses yeux, ce sont des rites collectifs, les pratiques de l'Eglise, — des représentations collectives, les croyances orthodoxes, — des sentiments collectifs. A propos de sentiments, comme pour les croyances et les pratiques, la communauté impose une attitude, la seule correcte. Tout ce qui s'en écarte, au nom d'une inspiration ou d'une libre pensée individuelles, est impitoyablement réprouvé et ne saurait, à la rigueur, être appelé religieux.

Mais revenons, à Bergson. En face de cette morale de devoirs — la seule que reconnaisse Durkheim, et dont nul ne songe à nier l'existence, — Bergson pose la morale du Bien, d'aspect esthétique bien plus que juridique. C'est la recherche d'un souverain Bien qui déclencha jadis les spéculations des disciples immédiats et lointains de Socrate. La Vertu d'Aristote, la Sagesse de Zénon, le Plaisir d'Epicure ne sont pas présentés par eux comme des devoirs ; en tout cas pas comme des devoirs qui aient une origine sociale. L'Amour qui est au centre de la morale chrétienne a le même caractère : il est facile de voir tout ce qui le sépare des devoirs de stricte justice. L'idéal du Bien s'impose à l'individu tout autrement que par des exigences sociales impersonnelles. La grande incitation au Bien, c'est « l'appel lancé à la conscience de chacun de nous par des personnes qui représentent ce qu'il y a eu de meilleur dans l'humanité ».

Les premiers devoirs étaient réciproques ; ils avaient force de loi dans un milieu délimité, dans ce que Bergson appelle une société *close*. Mais, en face de ces devoirs, il en est d'autres, auxquels ne correspondent pas de droits, que ne limite aucune frontière. Il y a en eux de l'infini. Si l'on tient à les considérer comme les lois d'une cité idéale et future, celle-ci devra être appelée *ouverte*.

C'est le mérite de Bergson, non pas d'avoir posé l'existence de ces deux sortes de devoirs — la distinction en est classique, — mais de leur avoir reconnu deux origines foncièrement distinctes, et d'avoir du même coup marqué qu'à ces deux types de morale correspondent deux types de pédagogie.

Faire sentir à un enfant ou à un adolescent le poids de la contrainte sociale pour l'éclairer sur ses devoirs et le lier à leur accomplissement

¹ J. J. Gourd. *Philosophie de la religion*. Paris 1911.

c'est, dit Bergson, un *dressage*. Lui inspirer le désir de tendre à une perfection qui ne se laisse pas mettre en articles de loi — le don de soi n'est pas raisonnable et ne connaît pas de limite, — cela ne peut se faire que par une influence totalement étrangère à la contrainte. C'est le fait d'une inspiration que Bergson appelle *mystique*.

We needs must love the highest when we see it.

« Nous sommes contraints d'aimer ce qu'il y a de plus haut, quand il se montre à nos yeux. » Mais cette contrainte-là n'est aucunement une contrainte sociale. Elle relève plutôt d'un instinct sublime. C'est une forme, la plus haute, de l'amour. C'est bien l'amour qui inspire ce cri à l'héroïne de Tennyson.

Le mot de *mysticité* n'a pas encore, dans le premier chapitre du livre de Bergson, de sens précis : sa fonction est surtout de faire pendant et contraste à celui de *dressage*. Il prend toute sa valeur quand Bergson le retrouve pour désigner la religion dynamique qu'il oppose à la religion statique des primitifs. Il apparaît clairement alors que c'est sur l'école des prophètes d'Israël et des grands saints du christianisme — dont Bergson relève, face aux sages de la Grèce et aux sadhous de l'Inde, le caractère spécifique — que Bergson compte pour assurer l'ascension de l'humanité.

Ces indications pédagogiques — qui tiennent en quelques lignes, et presque en deux mots : *dressage*, *mysticité* — ont pris un intérêt nouveau depuis que sous nos yeux se sont campées, en face l'une de l'autre, deux pédagogies, dont l'une seulement — celle qui n'est pas *dressage* — mérite le nom d'éducation.

PIERRE BOVET.

IMAGES, MÉTAPHORES ET AUTRES FIGURES DE LANGAGE

I

On me saura gré de ne point évoquer ci-dessous tous les termes que m'imposeraient les manuels de rhétorique : métonymie, synecdoque, ou autres antonomases ; même au risque de répéter trop les mots *figures* et *métaphores*, simplifions. Et il ne s'agit pas ici d'une étude approfondie sur aucune des formes d'expression qu'annonce mon titre ; mais, comme dans les articles précédents — Allusions, Comparaisons — d'un **garde-à-vous**.

En effet, s'il nous arrive d'abuser de la comparaison, ou d'en user avec maladresse, si, d'autre part, nos allusions révèlent parfois une fâcheuse incompréhension, ou une non moins fâcheuse indiscretion, il n'en va pas autrement de l'image et de la métaphore. Tels, l'élève qui écrit : « Saint-Prex baigne ses maisons dans le lac » (image malheureuse) ; un écrivain : « mon fils a gaspillé sa fortune, il ne lui reste plus un *iota* » (ne signifie pas, au figuré, petite quantité, mais un détail : je n'ai

pas modifié ce texte d'un iota) ; ce journaliste romand, aux images souvent hardies au point d'en être baroques : « en sortant du gosier, les paroles croisaient des larmes qui avaient de la peine à se ranger » ; cet écrivain, français : « une fumée louche passa devant ses yeux ».

Au sujet de l'emploi de *iota*, il faut savoir, connaître ; dans les trois autres cas, il suffirait d'un peu de réflexion, de bon sens ; *il faudrait penser aux réactions du lecteur !*

* * *

User de **métaphores**, allusions, proverbes, fables, paraboles ou autres formes d'allégorie, c'est « dire autre chose que ce que l'on a à dire » ; c'est se faire entendre indirectement, par voie détournée ; c'est obliger l'auditeur à chercher « derrière vos paroles » ce que vous voulez lui faire comprendre ; à « contourner l'expression » pour voir ce qu'elle cache. Quand nous disons : c'est l'épée de Damoclès, les raisins étaient trop verts, ce n'est pas un aigle, tant va la cruche à l'eau..., chacun sait que ces mots en voilent d'autres, et chacun rétablit mentalement la pensée.

L'image, au contraire, n'est pas nécessairement métaphorique ; nous en employons beaucoup, pour dire exactement, directement, ce que nous voulons dire. En voici que l'on ne peut même appeler « figures de langage » ; ce ne sont que de petits tableaux, de jolies visions poétisées ; « Là fleurit le premier narcisse ; l'olivier, le myrte et l'amandier rose baisent doucement les ruisseaux rieurs et les claires cascades bondissantes ». — « Un soleil pâle, un rond de papier jaune collé sur la tenture du ciel gris clair, un plat soleil d'hiver éclaire de sa frêle lumière la marche rapide des contrebandiers ». (Funck-Brentano).

Ou bien, ce mot évocateur : « Le cirque du Mountet, et le torse de la Dent Blanche » ; comme on dit « les cornes de la Dent de Morcles ».

Mais voici qui nous achemine vers l'expression tant soit peu recherchée ; non, pas recherchée ; mais du moins cherchée, voulue : « Madame Lepic fait subitement sa tête de bois noir aux yeux de cassis » (Jules Renard) — Le ciel infini et bleu, profond et clair, splendide et déjà pâlisant, comme à l'heure où les étoiles commencent à s'allumer derrière le jour. » (Les Goncourt). — « Plus loin, se tirant hors du grand drap blanc dont l'hiver a couvert la plaine, l'admirable panorama que dessinent les contreforts du Morvan » (Funck-Brentano).

Faisons un pas de plus, avec C.-F. Ramuz : « Je regarde, ce soir, la Savoie. Les grandes montagnes sont bleues et blanches. Assises l'une à côté de l'autre, dans leurs grosses jupes à plis carrés, elles ont l'air, elles aussi, de vous regarder avec leurs figures éclairées. En haut est cet éclat du teint, en bas le foncé de l'étoffe. » Jupes, figures, teint : ce n'est plus seulement une image visuelle ; ce n'est pas seulement à nos yeux que s'adresse l'auteur, le poète ; il personnifie un coin de pays ; par delà l'aspect physique, il lui donne une âme.

Nous pourrions continuer de cheminer ainsi, de textes plutôt élémentaires en textes de plus en plus littéraires. Mais ce n'est pas ce que je me suis proposé ; je fais de la didactique et non de la rhétorique : c'est, hélas ! ce que vous allez voir, au moyen d'exemples recueillis un peu partout. (A suivre.)

ED. VITTOZ.

NOTE SUR L'ATTRIBUT

1. Un attribut est un renseignement fourni sur un sujet proposé. Exemples : Tout sapin est un conifère, quelques fleurs sont bleues, l'eau est un liquide.

Ainsi, au sens logique du terme, sens à vrai dire plus large que la signification grammaticale habituelle, *un attribut est une idée qui précise la nature, les propriétés, les possibilités, les actions ou les circonstances d'une réalité quelconque*. De ce point de vue, les disciples et les commentateurs du Stagirite et de l'Aquinat ont développé et résolu le triple problème suivant :

a) Dans quelles conditions de validité l'intelligence humaine peut-elle élaborer une idée générale ?

b) Comment une idée peut-elle être affirmée ou niée soit d'une autre idée abstraite soit d'un sujet concret ?

c) Comment classer la multitude innombrable de tous les attributs inventés par l'esprit humain ?

* * *

2. La réponse aux trois questions ci-dessus permet de rappeler les divers types d'attributs et d'utiliser pour ce rappel les exemples suivants :

a) Tout lion est un vertébré, un carnassier,... (Ici l'attribut *a* repère la nature même du sujet.)

b) Ce poisson est allongé, plat,... (L'attribut énonce l'aspect quantitatif du sujet.)

c) Le soufre est jaune, dur, inodore,... (L'attribut exprime les qualités qui tombent sous les sens.)

d) Cet homme est adroit, intelligent, tenace,... (L'attribut trahit une aptitude, une faculté.)

e) Ce garçon est l'aîné, le cadet,... (L'attribut mentionne ici non un caractère constitutif du sujet mais une relation de ce sujet à une autre réalité.)

f) Tout arbre croît, tout oiseau pond des œufs,... (Le verbe signifie une action d'un sujet, ce qui est aussi un renseignement sur ce sujet.)

* * *

3. Pour que nos écoliers « vivent » leur grammaire et améliorent la construction de leurs phrases, on pourra les entraîner aux exercices suivants :

a) Donner la liste des actions possibles à un sujet proposé. (L'eau jaillit, coule,... Un rail porte, dirige,...)

b) Etablir la série des qualités que peut prendre un sujet choisi. (Des nuages gris, épais,...)

c) Trouver des sujets qui peuvent accomplir telle action déterminée ou manifester telle qualité demandée. (Une maison, un arbre, un chien se dressent... Le ciel, le sulfate,... sont bleus.)

d) Rechercher des substantifs qui disent les caractéristiques essentielles d'un sujet. (Une vipère est un serpent... Un fauteuil est un siège.)

* * *

4. La recherche des caractéristiques essentielles d'un sujet constitue une méthode qui prépare la chasse aux définitions et que l'on appliquerait utilement aux principaux homonymes. Exemple : L'air est un gaz, une aire est une surface, une ère est une période, un hère est un pauvre. Et ainsi de suite en étudiant les noms suivants :

Mère, mer, maire. Père, paire. Poids, pois, poix. Ver, verre, vers, vert. Point, poing. Coq, coque, coke. Chêne, chaîne. Cor, corps. Champ, chant. Tante, tente. Coing, coin. Amende, amande. Cygne, signe. Pot, peau. Col, colle. Date, datte. Faim, fin. Foi, foie, fois. Voix, voie. Pain, pin. Car, quart. Encre, ancre. Mur, mûre. Cœur, chœur. Chair, chaire. Saut, seau, sot, sceau. Conte, comte, compte. Hêtre, être. Non, nom. Cou, coup, coût. Jet, geai, jais. Phare, fard. Dessin, dessein. Lac, laque. Bas, bât. Plan, plant. Haleine, alêne. Hauteur, auteur. Tribu, tribut.

GEORGES DURAND.

INFORMATIONS

SERVICE DE CAMPAGNE POUR LES JEUNES

Un cours d'introduction, destiné aux collaborateurs et associations s'occupant actuellement du service de campagne, a eu lieu à Zurich, le 17 février. Il était organisé par le secrétariat général de Pro Juventute. Plus de 200 personnes y ont participé, venant de tous les milieux, de toutes les régions de notre pays... On nota également la présence de représentants des autorités, des écoles, de l'orientation professionnelle, des associations économiques, de la presse et du travail social.

M. E. Jucker, Pro Juventute, qui dirigeait le cours, parla des buts du service de campagne qui veut lutter contre l'exode vers les agglomérations urbaines. M. Neumann (Union syndicale suisse) montra ce que les parents et les jeunes attendent du service de campagne. M. Kägi, député, décrivit d'une manière vivante ce que les paysans peuvent offrir aux jeunes gens participant à ce service.

La discussion nourrie qui suivit ces trois exposés prouva clairement que la nécessité d'encourager le service de campagne est ressentie dans

tout notre pays. De plus, un stage à la campagne permet aux jeunes de passer plus aisément de l'école à la vie professionnelle. Il fortifie leur constitution, mûrit leur caractère et augmente les chances de succès du futur apprentissage.

Le service de campagne permet aussi de lutter efficacement contre les suites néfastes du chômage en mettant de précieuses forces juvéniles à la disposition de l'agriculture. Ajoutons que le service de campagne gagnera à l'agriculture d'excellents éléments, ce qui plus que jamais est d'une importance primordiale, car tout notre pays lutte aujourd'hui pour permettre à l'agriculture de jouer le rôle vital que les événements lui assignent.

Ce printemps, 10 000 jeunes doivent être gagnés *librement* à la cause du service de campagne. L'heure est venue d'adresser un appel aux parents, aux écoliers, leur montrant la gravité de la situation et les encourageant à servir une cause qui est celle de la patrie.

Comme les participants du cours d'introduction l'ont bien saisi, les tâches immenses qui sont actuellement imposées à l'agriculture nécessitent le recrutement en masse des écoliers et des adolescents. Ce recrutement, pour être couronné de succès et sauvegarder la joie au travail, *doit demeurer volontaire*. On évitera donc, aussi longtemps que possible, de décréter légalement une mobilisation de notre jeunesse pour des tâches qui, si elles sont d'intérêt national, peuvent néanmoins être accomplies librement.

Nous nous adressons aux autorités, aux maîtres, aux conseillers de profession ; mais avant tout aux parents : qu'ils nous accordent leur appui !

Nous nous tournons vers les jeunes et nous leur disons : Aidez nos paysans, nos paysannes à mener à chef leurs lourdes tâches. A la fin de votre scolarité, allez passer six mois ou un an à la campagne. Vous servirez utilement votre pays en augmentant vos chances de succès dans la vie.

RÉCITATION

LA MOUCHE ET L'ARAIGNÉE

Une mouche imprudemment posée,
Fit ce sermon à une araignée :
Cessez de croquer vifs
Vos innocents captifs ;
Adoptez une autre façon de vivre :
D'assassiner toujours, soyez moins ivre.
On est bien plus léger
Quand pour se sustenter,
On suce et déguste des miettes
De pain, de sucre, de galettes
Et autres comestibles divers
Abondants l'été comme l'hiver.

Si je fais de la propagande
 Pour un régime sans viande
 Ou tout au moins pour un régime mitigé,
 C'est pour mettre un frein à votre férocité...

Après cette douche,

Dame mouche

Veut reprendre les airs.

Mais ?... Qu'y a-t-il ?... Des fers ?...

On dirait de l'ouate

Qui m'empêtrer les pattes.

— Holà ! la dame aux beaux discours

Dit l'araignée avec humour.

Puis-je cesser d'être carnivore

Quand les mets comme des météores

Tombent dans mes filets

Tout saignants et tout frais ?

Ça ! vous êtes prisonnière, mamouche ;

Daignez dès lors écouter de ma bouche

Cette importante vérité

Après quoi je vous croquerai :

Dieu à chacun impose son régime,

Ne pas s'y conformer serait un crime.

G. PERRINJAQUET,

TEXTES LITTÉRAIRES

Printemps.

Vers la fin de mars, la force de l'hiver avait cédé tout à coup. Et la terre vivante avait repris le dessus. Partout, les plaies qu'avait rongées le froid se cicatrisaient sous la poussée des verdure. Les bourgeons gluants craquaient sur les branches. Les fumées gardaient longtemps au fond de l'air leur odeur de pain brûlé.

Printemps.

WILLIAM THOMI.

LES LIVRES

68^e Annuaire de l'Association des maîtres suisses de gymnases, H. R. Sauerländer, Aarau, éditeur.

L'Association des maîtres suisses de gymnases fait paraître dans cette brochure une série de rapports très documentés sur l'activité des écoles moyennes en Suisse.

L'Annuaire nous présente en outre quelques études fort intéressantes : *Die Dichter der Odyssee* due à Peter von der Mühl, *The Drama of the Irish Renaissance* par R. Wildhaber.

Les rapports lus aux assemblées des diverses sections de l'Association contiennent d'autre part de nombreuses contributions à l'enseignement des langues, de la géographie, des mathématiques et des sciences naturelles.

Collège scientifique cantonal

Année scolaire 1941-1942

EXAMENS D'ADMISSION POUR TOUTES LES CLASSES : samedi 29 et lundi 31 mars, à 7 heures.

Age minimum pour entrer en 5^e : **11 ans** dans l'année. Les meilleurs élèves primaires de 4^e année y sont admis sans examen. Tous renseignements auprès du directeur (chaque jour de 11 à 12 heures).

INSCRIPTIONS AU SECRÉTARIAT jusqu'au mercredi 26 mars ; pièces exigées : un livret scolaire officiel vaudois ; à ce défaut, acte d'état civil et certificat de vaccination.

RENTÉE DES CLASSES : lundi 21 avril 1941, à 14 heures.

Instituteurs, institutrices ! Notre matériel de réforme scolaire vous enthousiasme, vous et vos élèves !

Demandez notre catalogue gratuit de matériel pour :



le calcul
l'école active
le travail manuel

WILH. SCHWEIZER & Co. WINTERTHUR

COLLÈGE PIERRE VIRET

3, CHEMIN DES CÈDRES (Chauderon)

— LAUSANNE

ÉLÈVES A PARTIR DE 15 ANS

1937	23 élèves	Baccalauréats,
1939	36 élèves	Maturités,
1941	51 élèves	Raccordement au Gymnase

Cours préparatoire pour les examens d'entrée à l'Ecole normale

Pasteur P. Cardinaux, Dir.

Tél. 3.35.99

Gymnase scientifique

Commencement des classes : **lundi 21 avril 1941** à 14 h.

Les élèves sortant du Collège scientifique cantonal ou des Collèges communaux sont inscrits d'office et sont priés de ne faire aucune démarche préalable.

Pour les autres candidats : inscriptions le **vendredi 28 mars 1941**, à 10 h. 30.

Examens d'admission : **lundi 21 avril 1941**, à 7 h. 30.

auxilia**Ecole de perfectionnement pour jeunes filles**

16, AVENUE TISSOT

LAUSANNE

Début de l'année scolaire en avril.

Cours ménagers. Pédagogie. Langues, culture générale, etc. Préparation de maîtresses de maison et de gouvernantes d'enfants. Classe d'application. Placement des élèves. Références. Prospectus détaillé gratuit.

Tél. 3.42.18.

Mmes S. Marsens-Cuendet et O. Chevalier-Tripod.

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

AUQUEL EST ADJOINTE LA

CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE VAUDOISE

GARANTIE PAR L'ÉTAT

*Prêts hypothécaires et sur nantissement**Dépôts d'épargne**Emission d'obligations foncières**Garde et gérance de titres**Location de coffres-forts (Safes)*

Prêts

en 12 à 24 mensualités, **sans caution**, sérieux, rapides, avantageux, **garantis discrets**, aux membres du corps enseignant. Références de 1^{er} ordre.

Va sur place. Timbre-réponse. **Banque de Prêts S.A.**, Paix 4, Lausanne

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33 633 — Chèques postaux ll. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

LES RAMEAUX PÂQUES

Pour échapper aux graves soucis de l'heure, pour se retremper dans une atmosphère de sérénité, rien ne vaut un livre qui ouvre des horizons nouveaux, cultive l'esprit, enrichit la mémoire et délasse. Offrez donc des livres pour Pâques.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle